

218C0702
FR0010918292-FS0356

10 avril 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TECHNICOLOR

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 avril 2018, la société Cisco Systems, Inc. (170 West Tasman Drive, San Jose, CA 95134, Californie, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 avril 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TECHNICOLOR et détenir 20 440 793 actions TECHNICOLOR représentant autant de droits de vote, soit 4,93% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions TECHNICOLOR sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 414 461 178 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.